

AVENANT N°6 A L'AVIS DE COURSE AMENDMENT N°6 TO THE NOTICE OF RACE

publié le 2 novembre 2021 / published the 2nd of November 2021

Ajouter 20.6 - Assistance Technique

L'assistance technique à distance, défini comme toute information émanant d'un accompagnateur (au sens des RCV) pour permettre à l'équipage de résoudre avec les moyens présents à bord, un problème technique sur le bateau, est autorisé. Elle devra se limiter strictement aux actions de réparations.

Sont autorisés les échanges oraux, écrits, de photos et de vidéos, entre l'équipage et son équipe, dont le seul but est de décrire le problème technique et de proposer un mode de réparation afin que l'équipage réalise la réparation de façon autonome.

Toute assistance technique à l'attention de l'équipage sera accessible à tout moment par la DC.

Sont interdits :

- La prise de contrôle, définie comme « toute intervention humaine et/ou technologique extérieure au bateau, y compris l'envoi par mail de mises à jour personnalisées permettant d'agir à distance sur un ou plusieurs élément(s), équipement(s), ou réglages du bateau à la place de l'équipage ».
- Le téléchargement par le bateau de logiciel ou mise à jour (sauf si ceux-ci sont accessibles publiquement et référencés, et sous réserve de l'autorisation de la DC avant téléchargement)

Add 20.6 – Technical Assistance

Remote technical assistance, defined as any information provided by a support person (as defined in the RRS) which enables the race crew to solve a technical problem on the boat using the means on board, is permitted. Such assistance must be strictly limited to carrying out repairs.

Verbal, written, photo and video exchanges between the race crew and the shore team, with the sole aim of describing the technical problem and proposing a means of repair so that the crew carry out the repair autonomously, are permitted.

Race Management shall have access at all times to any technical assistance destined for the race crew.

Are forbidden:

- Taking control, defined as “any outside human and/or technical intervention, including sending personalised updates by email which enable remote intervention on one or several elements, equipment, or trim adjustments on the boat, in place of the race crew”.
- Downloading software or updates by the boat (except those that are publicly available and listed, and on condition that prior approval has been given by Race Management before downloading.)